

SCoT^{2R}

DÉCEMBRE 2017

↘ TABLEAU DE BORD DE SUIVI ET D'ÉVALUATION



**GRAND
REIMS**
COMMUNAUTÉ URBAINE

AGENCE RÉGION DE
REIMS
D'URBANISME
Développement & Prospective



PREAMBULE

Approuvé le 17 décembre 2016, le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims (SCoT2R) est entré dans une nouvelle phase, celle de sa mise en œuvre et de son suivi. Dans ce cadre, il a été souhaité une observation territoriale en continu qui permette de suivre de façon globale les évolutions du territoire pour se préparer à l'évaluation de l'efficacité du SCoT. Pour ce faire, un dispositif global de suivi, de mise en œuvre et d'évaluation du SCoT est mis en place.

Les objectifs de la phase de mise en œuvre et de suivi du SCoT Rémois

Objectif 1 : Suivre l'évolution du territoire à partir de la conception d'un tableau de bord comme un outil d'animation, de dialogue et de pilotage partenarial.

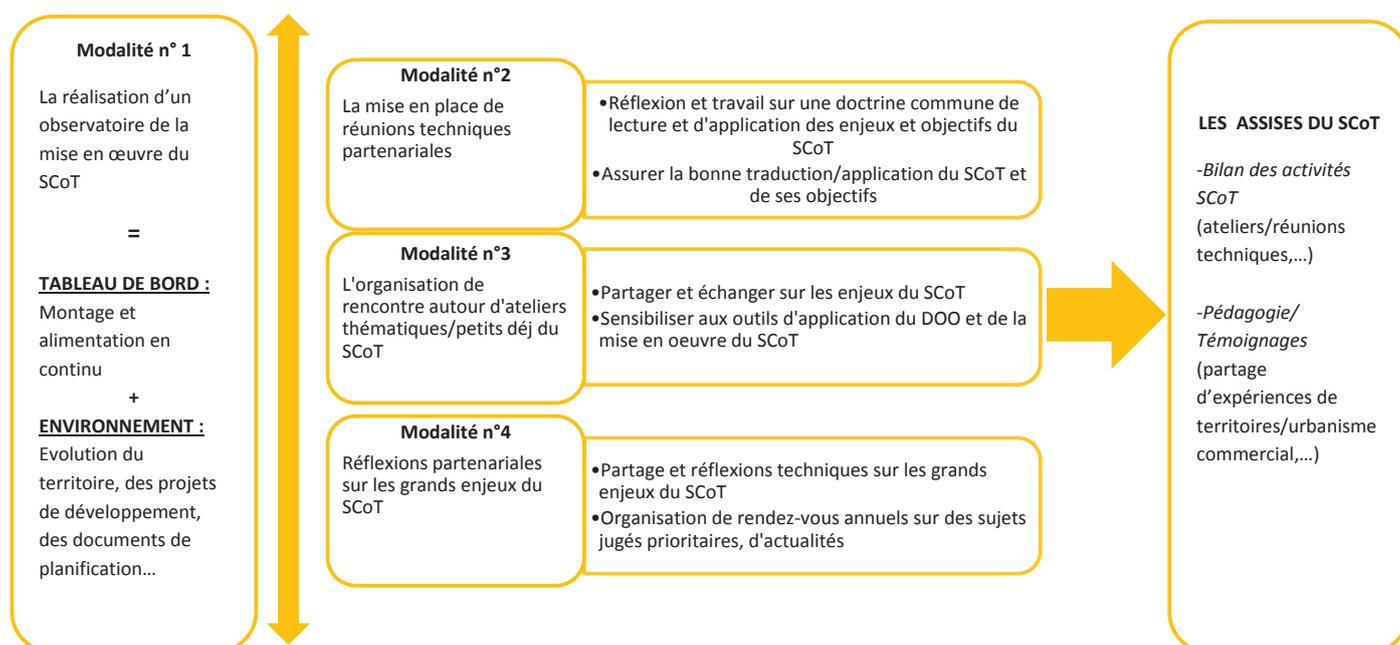
Objectif 2 : Mettre en œuvre le projet illustré par ses grands objectifs de politiques publiques (PADD) et ses dispositions prescriptives (DOO).

La méthodologie pour la mise en œuvre et le suivi du SCoT Rémois

La mise en œuvre et le suivi du SCoT de la région rémoise s'axe autour d'au moins quatre principales modalités. Cette phase se traduit par :

- Le montage d'un tableau de bord permettant le suivi et *l'évaluation des SCoT* et
- L'organisation, l'animation d'ateliers thématiques, de réunions techniques partenariales et la production de notes d'enjeux, de bonnes pratiques, ... permettant de *faire vivre le SCoT, de l'animer*.

SCHEMA D'ORGANISATION GLOBALE DE LA MISE EN ŒUVRE ET DU SUIVI DU SCoT



05 > 02

Réseau Urbain



SUPPORT D'UNE URBANISATION ÉQUILBRÉE ET ÉCONOME EN ESPACES

LES INDICATEURS CONSOMMATION FONCIÈRE
LES INDICATEURS HABITAT

13 > 16

Réseau Economique et Commercial



FACTEUR DE DYNAMISATION ET D'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALES

LES INDICATEURS ECONOMIE
LES INDICATEURS COMMERCE

17 > 18

Réseau Agri-Viticole



FACTEUR DE COMPÉTITIVITÉ LOCALE

LES INDICATEURS AGRI-VITICOLE

19 > 27

Réseau Vert et Bleu



VECTEUR DE PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES ET VALORISATION DU CADRE DE VIE

LES INDICATEURS ENVIRONNEMENT
LES INDICATEURS PAYSAGES

28 > 32

Réseau de mobilité



SUPPORT D'UNE URBANISATION INTERCONNECTÉE

LES INDICATEURS MOBILITÉ
LES INDICATEURS NUMÉRIQUE

↳ LES INDICATEURS DU SCoT DE LA REGION REMOISE

Le tableau de bord s'appuie sur les indicateurs recensés dans le rapport de présentation et constitue le socle commun de l'évaluation du SCoT. A ces indicateurs, s'ajoutent ceux qui découlent des réunions partenariales techniques et thématiques qui ont eu lieu en octobre 2017.

-03 Octobre 2017 « Développement économique et résidentiel » et « Consommation foncière et agricole »

-10 Octobre 2017 « Environnement et Paysages » et « Mobilité et Numérique »

Compte tenu de la disponibilité de certains indicateurs, une approche quantitative et qualitative sera adoptée. En l'absence de données récentes, cette approche qualitative permettra de communiquer sur une tendance qui sera objectivée les années suivantes.

Les objectifs du tableau de bord des indicateurs

- Suivre et évaluer les acquis du SCoT
- Mesurer le cap entre l'évolution du territoire et les objectifs du SCoT
- Alimenter l'évaluation du SCoT

Les moyens

Mise en place d'un tableau de bord des indicateurs pour un suivi des actions du SCoT, de l'évolution des territoires et de la mise en œuvre des projets de développement et d'aménagement durables des collectivités, de l'Etat et des acteurs locaux (suivi annuel, biennuel suivant la disponibilité des données et des indicateurs). Les indicateurs de suivi vont être les outils mis en place pour observer ce territoire.

Les livrables

- Production de l'état T0 des indicateurs retenus
- Production annuelle des résultats pour les indicateurs pertinents (exemple : Vigifoncier)
- Production d'un bilan intermédiaire à 3 ans
- Réalisation du bilan obligatoire des 6 ans



LES INDICATEURS CONSOMMATION FONCIÈRE

L'enjeu à suivre : La consommation foncière est-elle optimisée au regard des enveloppes foncières ?

”
CE QUE DIT LE SCOT

LE RÔLE DE L'ARMATURE TERRITORIALE

Evolution de la densité des nouvelles constructions en extension

Cet indicateur croise le nombre de logements individuels et collectifs construits dans l'urbanisation en extension à T0, T+2, T+4 et T+6. Ainsi, le nombre de logements sera rapporté à la surface de l'urbanisation en extension pour connaître la densité à chaque période retenue. La même opération est réalisée pour l'activité en prenant le nombre d'établissements. La consommation concernant les infrastructures sera déduite des deux premiers croisements. L'indication de l'évolution du nombre de ménages sera également ajoutée.

Mode de représentation : tableau chiffré

Source : Theia CES occupation du sol Sentinel / Fichiers fonciers / INSEE SIRENE / INSEE RP

Affirmer le rôle de chaque territoire dans l'armature territoriale en tant que cadre de référence des politiques publiques d'aménagement (extrait du DOO p.7)

Divers arguments plaident en faveur d'une reconnaissance collective des fonctionnalités et complémentarités des différentes composantes de l'armature urbaine. Le SCoT affiche donc sa volonté de voir fonctionner cette armature comme un système interconnecté de centralités, de polarités. Cette organisation est aujourd'hui la plus à même de rendre possible des alternatives crédibles à la dépendance automobile des habitants et dans un souci d'optimisation des consommations foncières.

LES INDICATEURS CONSOMMATION FONCIÈRE



OPTIMISER LES RESSOURCES FONCIÈRES



CE QUE DIT LE SCOT

Evolution de la densité dans l'enveloppe urbaine

Cet indicateur croise le nombre de logements individuels et collectifs construits avec l'enveloppe urbaine existante identifiée au T0. Ainsi, le nombre de logements de chaque millésime sera rapporté à la surface de l'enveloppe urbaine T0 pour connaître la densité à chaque période retenue (T+2, T+4 et T+6).

Mode de représentation : tableau chiffré

Source : Theia CES occupation du sol Sentinel / Fichiers fonciers

Mise en application

| | T0 |
|---------------------|----------------------------------|
| Niveau armature | Logements dans l'enveloppe du T0 |
| Communes rurales | 6 500 |
| Bourgs structurants | 10 692 |
| Bourgs d'appui | 3 898 |
| Communes urbaines | 9 031 |
| Pôles secondaires | 15 241 |
| Pôle majeur | 103 974 |

Optimiser les ressources foncières (extrait du DOO p.13) :

Pour mettre en œuvre une stratégie urbaine modérée et raisonnée, il s'agit de prioriser le développement dans les sites les mieux équipés, desservis et denses. Pour cela, chaque collectivité exploite prioritairement les potentiels qu'offre le tissu déjà urbanisé des centres villes, centres bourgs, quartiers pavillonnaires, le patrimoine bâti, dents creuses, les friches...

Les documents d'urbanisme et de planification locaux devront favoriser la maîtrise [...] du développement urbain, promouvoir la multifonctionnalité des espaces, renforcer la production de logements et de foncier à vocation économique, anticiper le développement de sites desservis (par les transports en commun ou le numérique)... autant d'enjeux qui nécessitent une politique foncière anticipatrice très en amont du projet des collectivités.

Répartition des Enveloppes de consommation foncière en extension et par secteurs



CHIFFRER LA CONSOMMATION ÉCONOME DES ESPACES

Mutations foncières

Cet indicateur dresse l'évolution de la taille moyenne des parcelles recevant du logement (collectif et individuel) dans les extensions urbaines et dans l'enveloppe urbaine identifiée au T0. Le croisement sera également établi avec les dents creuses de plus de 5 000m² identifiées dans le périmètre du SCoT.

Mode de représentation : tableau chiffré
 Source : Theia CES occupation du sol Sentinel / Fichiers fonciers

Evolution de la consommation foncière

Cet indicateur dresse chaque année l'état des surfaces (en hectare) des différents postes d'occupation du sol (Artificiel, Naturel, Agricole et Forestier) et leur évolution depuis le T0.

Mode de représentation : Graphique
 Source : Theia CES occupation du sol Sentinel



CE QUE DIT LE SCOT

Chiffrer la consommation économe des espaces (extrait du DOO p.15):

Pour concilier les objectifs d'équilibre du développement urbain et ceux de modération de la consommation foncière, les objectifs reposent sur l'articulation de plusieurs orientations, de plusieurs politiques publiques d'urbanisme et sur les conditions nécessaires à leur mise en œuvre. Les principaux objectifs sont :

- la priorité affectée à la densification
- le conditionnement des extensions urbaines dans un souci d'optimisation de la consommation foncière
- la mise en œuvre de formes urbaines adaptées aux besoins des populations.
- la préservation et la valorisation des espaces agricoles, forestiers et naturels, tant au niveau des sites et des milieux sensibles à préserver, que du maintien de leur fonctionnalité et de la remise en état des corridors écologiques permettant de relier ces milieux





LES INDICATEURS HABITAT

Les enjeux à suivre : L'objectif de 1 200 logements annuel est-il atteint ? L'offre en logements répond-elle aux besoins de la population ?

LA CONSTRUCTION

La construction annuelle de logements neufs

Cet indicateur correspond au nombre de logements neufs commencés par an.

Modes de représentation : carte à la commune et statistique (graphique) / tableau selon l'armature

Source : SIT@DEL2





CE QUE DIT LE SCOT

En matière d'habitat et de parcours résidentiel

- Guider et accompagner le parcours résidentiel pour répondre aux besoins locaux
- Diversifier l'offre en logements pour fluidifier les parcours résidentiels
- Développer une offre en logements adaptée aux besoins des populations fragiles ou spécifiques en veillant à leur articulation et à leur proximité avec les centres urbains, les commerces et les services de proximité
- Renforcer le parc de logements dans les pôles urbains par un développement et des réhabilitations tout en veillant à la diversité de l'offre en termes de tailles, de statuts d'occupation et de morphologies des nouvelles constructions

L'évolution annuelle de places en hébergement spécifique

Cet indicateur correspond au nombre global de places existantes dans les structures d'hébergement spécifique d'une année sur l'autre.

Modes de représentation : statistique (graphique) / tableau selon l'armature
Sources : FINESS, ARS

LA DEMOGRAPHIE

Évolution de la population

Cet indicateur correspond à la comparaison entre deux périodes données du nombre de personnes recensées sur le territoire par classes d'âge.

Modes de représentation: statistique (graphique) / tableau selon l'armature et les secteurs
Source : INSEE

Évolution de la taille moyenne des ménages

Cet indicateur correspond à la comparaison entre deux périodes données du nombre moyen de personnes par ménage.

Modes de représentation: statistique (graphique) / tableau selon l'armature et les secteurs
Source : INSEE

LE RENOUVELLEMENT DU PARC

Taux de renouvellement du parc de logements

Cet indicateur correspond au ratio théorique issu de l'évolution du nombre de résidences principales rapportée au nombre de logements neufs commencés sur une période donnée.

Modes de représentation: statistique (graphique) / tableau : armature et secteurs
Sources : SIT@DEL, INSEE

Évolution de la vacance

Cet indicateur correspond au nombre global et à la part de logements vacants recensés sur une période donnée.

Modes de représentation: statistique (graphique) / tableau selon l'armature et les secteurs
Source : INSEE



LES INDICATEURS HABITAT



Répartition de la construction annuelle de logements neufs.

Cet indicateur correspond à la distribution selon armature urbaine et par secteurs du SCoT de la construction annuelle de logements neufs, (c'est-à-dire à la répartition du nombre de logements neufs commencés sur une période d'évaluation donnée).

Modes de représentation : statistique (graphique) / tableau selon l'armature et les secteurs
Source : SIT@DEL2

La construction moyenne annuelle de logements neufs pour 1 000 logements existants

Cet indicateur rapporte à 1 000 logements existants, le nombre de logements neufs commencés sur une période d'évaluation donnée.

Modes de représentation : carte à la commune et statistique (graphique) / tableau selon l'armature
Sources : SIT@DEL2, INSEE

L'OFFRE EN LOGEMENTS

La typologie des logements neufs

Cet indicateur correspond au nombre global et à la part de logements neufs commencés de type individuels, collectifs, groupés, en résidences.

Modes de représentation : statistique (graphique) / tableau selon l'armature et les secteurs
Source : SIT@DEL2



CE QUE DIT LE SCOT

Objectif de production d'au moins 1 200 logements par an.

Le principe général est de répondre aux besoins des populations existantes et futures au plus près de leur expression territoriale. Les efforts de Production de logements doivent être répartis sur l'ensemble du territoire de façon équitable et proportionnée, en tenant compte de l'armature urbaine. Au regard des rythmes de construction de logements des dix dernières années dans le territoire du SCoT et des perspectives démographiques retenues pour établir le PADD, l'objectif minimal de production de logements retenu pour le territoire est fixé à 1 200 logements annuels. Extrait du DOO p.19

La typologie des logements neufs

Cet indicateur correspond au nombre global et à la part de logements neufs commencés de type individuels, collectifs, groupés, en résidences.

Modes de représentation: statistique (graphique) / tableau selon l'armature et les secteurs
Source : SIT@DEL2

La destination des logements neufs

Cet indicateur correspond au nombre global et à la part de logements neufs commencés destinés à l'occupation personnelle, à la vente, à la location ou la location-vente.

Modes de représentation: statistique (graphique) / tableau l'armature et les secteurs
Source : SIT@DEL2

L'évolution des statuts d'occupation

Cet indicateur correspond au nombre global et à la part des statuts d'occupation (propriétaires/locataires privés et HLM) des résidences principales recensées.

Modes de représentation: statistique (graphique) / tableau l'armature et les secteurs
Source : INSEE

L'évolution de l'ancienneté d'emménagement

Cet indicateur correspond à la répartition de l'ancienneté d'emménagement des ménages dans les résidences principales par statut d'occupation et répartition géographique.

Modes de représentation: statistique (graphique) / tableau l'armature et les secteurs
Source : INSEE





LES PUBLICS SPECIFIQUES

”
CE QUE DIT LE SCOT

| STRUCTURE DE L'ARMATURE URBAINE | PART DE LOGEMENTS AIDÉS** (DANS UN RAPPORT DE COMPATIBILITÉ) |
|---------------------------------|---|
| Pôle urbain | 30% |
| Pôles secondaires | 25% |
| Bourgs structurants | 15% |
| Bourgs d'appui | 10% |
| Communes urbaines | 5% |
| Communes rurales | En fonction des besoins |

Si la diversification de l'offre de logements participe pleinement à la cohésion sociale du territoire du bassin rémois, son attractivité et son rayonnement dépendent aussi de sa capacité à faciliter l'accès au logement pour les ménages les moins aisés et intégrer toutes les populations, dans un double objectif de mixité résidentielle et sociale. Ainsi des politiques publiques sont à mener à destination de public comme les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite,... Extrait du DOO p21

La construction annuelle de logements aidés

Cet indicateur correspond à l'évolution annuelle du nombre global et de la part des logements sociaux des parcs des bailleurs par an.

Modes de représentation : carte à la commune
Sources : RPLS, INSEE

Répartition de la construction annuelle de logements aidés

Cet indicateur correspond à la répartition par niveau d'armature urbaine des logements sociaux des parcs des bailleurs construit par an.

Modes de représentation : tableau selon l'armature
Sources : RPLS, INSEE

La construction moyenne annuelle de logements sociaux pour 1 000 logements sociaux existants

Cet indicateur rapporte à 1 000 logements existants, le nombre et la part de logements sociaux sur une période d'évaluation donnée.

Modes de représentation : carte à la commune et statistique (graphique) / tableau selon l'armature
Sources : RPLS, INSEE





LES INDICATEURS ECONOMIE & COMMERCE

L'enjeu à suivre : L'activité économique est-elle renforcée en lien avec l'armature territoriale et commerciale ?

Etablissements et emplois

Le stock d'établissements et son évolution

Cet indicateur correspond au nombre d'établissements, aux secteurs d'activité dans lesquels ces établissements se trouvent ainsi qu'à leur localisation géographique. La taille des établissements en termes d'effectifs sera étudiée.

Mode de représentation : nombre, pourcentage, cartographie
Source : Démographie des établissements, INSEE



CE QUE DIT LE SCOT

En matière de développement économique

- Assurer un développement économique équilibré et diversifié
 - Renforcer qualitativement les zones d'activités économiques (ZAE)
 - Renforcer les pôles d'activités de rayonnement métropolitain
- Soutenir l'activité économique locale

LES INDICATEURS ECONOMIE & COMMERCE



La création d'établissements et son évolution

Cet indicateur correspond au nombre de créations d'établissements à l'échelle du SCoT, à leur nature d'activité et à leur répartition géographique.

Le taux de création sera calculé et observé. C'est le rapport du nombre de créations d'établissements d'une année au stock d'établissements au 1er janvier de cette même année.

La création d'emplois exogènes sera renseignée à partir de données issues d'Invest in Reims.

Mode de représentation : nombre, pourcentage
Source : Démographie des établissements, INSEE

Les emplois dont les emplois salariés privés

Cet indicateur correspond au nombre d'emplois sur le territoire, aux secteurs d'activité dans lesquels ces emplois se trouvent ainsi qu'à leur localisation géographique.

Mode de représentation : nombre, pourcentage, cartographie
Source : recensement, INSEE

Les emplois par grandes fonctions

Cet indicateur correspond à l'analyse fonctionnelle des emplois de l'INSEE qui complète l'analyse traditionnelle par secteurs d'activité. Il s'agit ici d'une analyse des fonctions remplies par les actifs, résultant de la profession qu'ils occupent. Les professions sont réparties en quinze fonctions qui ont été regroupées en 4 grandes fonctions : métropolitaine, présentielle, productive concrète, transversale

Mode de représentation : nombre, pourcentage
Source : analyse fonctionnelle des emplois, INSEE





L'évolution des Cadres des Fonctions Métropolitaines (CFM)

Cet indicateur des "cadres des fonctions métropolitaines" (CFM) vise à offrir une notion proche d'emplois "stratégiques", en assurant la cohérence avec les fonctions. La présence d'emplois "stratégiques" est utilisée dans l'approche du rayonnement ou de l'attractivité d'un territoire.

Ces emplois "stratégiques" sont définis comme les cadres et les chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus des 5 fonctions métropolitaines que sont : Conception-recherche, Prestations intellectuelles, Commerce inter-entreprises, Gestion, Culture-loisirs.

Mode de représentation : nombre, pourcentage
Source : analyse fonctionnelle des emplois, INSEE

Le chômage et l'évolution des demandeurs d'emplois en fin de mois (DEFM)

Cet indicateur correspond au taux de chômage observé sur le territoire ainsi qu'au nombre de demandeurs en fin de mois.

Mode de représentation : nombre, pourcentage
Source : recensement, INSEE

” CE QUE DIT LE SCOT

- Renforcer qualitativement les ZAE : un des objectifs qualitatifs du SCoT dans l'aménagement des ZAE est de chercher à améliorer la qualité environnementale et paysagère des zones (limiter l'artificialisation, performances énergétiques, stationnement, qualité architecturale, paysagère, mobilité durable,...)
- Concevoir un cadre environnemental et paysager de qualité : il s'agira d'élever la qualité environnementale et paysagère des zones par des aménagements d'activités durables, respectueuses de l'environnement dans lesquels elles s'insèrent. Le SCoT ambitionne d'élever la qualité environnementale et paysagère des espaces économiques existants et en projet tout en s'adaptant aux exigences territoriales et économiques locales.

LES ZAE

Etat des lieux des surfaces dédiées aux activités économiques

Cet indicateur correspond au nombre de ZAE, à leur surface, vocation et localisation géographique. Le calcul du ratio surfaces bâties/surfaces totales sera

Mode de représentation : nombre, pourcentage, cartographie
Source : atlas des ZAE du Grand Reims (DDT, AUDRR, CCI, Grand Reims) et inventaire terrain 2016-2017

Etat de la vacance, des disponibilités foncières et des surfaces projetées

Cet indicateur correspond :

- au recensement des locaux vacants au sein des ZAE,
- au recensement des disponibilités foncières,
- au récapitulatif des surfaces projetées dans les documents d'urbanisme en vigueur

Mode de représentation : Nombre, pourcentage, cartographie
Source : atlas des ZAE du Grand Reims (DDT, AUDRR, CCI, Grand Reims) et inventaire terrain 2016-2017.



LE COMMERCE



CE QUE DIT LE SCOT

En matière de développement commercial

- Assurer un développement commercial équilibré et diversifié
- Pérenniser les zones commerciales existantes en adaptant à la marge
- Interdire la création de nouvelles zones commerciales de type métropolitain

Le SCOT définit les conditions d'implantations des activités afin de conforter l'armature commerciale et d'interdire le mitage commercial et la création de nouvelles zones de type métropolitain. Ainsi, il inscrit l'implantation ou l'extension des commerces dans les polarités et privilégie l'adaptation et la requalification des pôles commerciaux potentiellement fragilisés tout en confortant la dynamique du commerce de centre-ville.

Etat des lieux et évolution du nombre de commerce de proximité

Cet indicateur correspond au nombre de commerce de proximité et à son évolution : nature d'activité, localisation)

Mode de représentation : cartographie

Source : Fichier Sirene, Base Permanente des équipements Insee et utilisation de la nomenclature des commerces et de services de proximité.

Etat des lieux et évolution du Grand Commerce

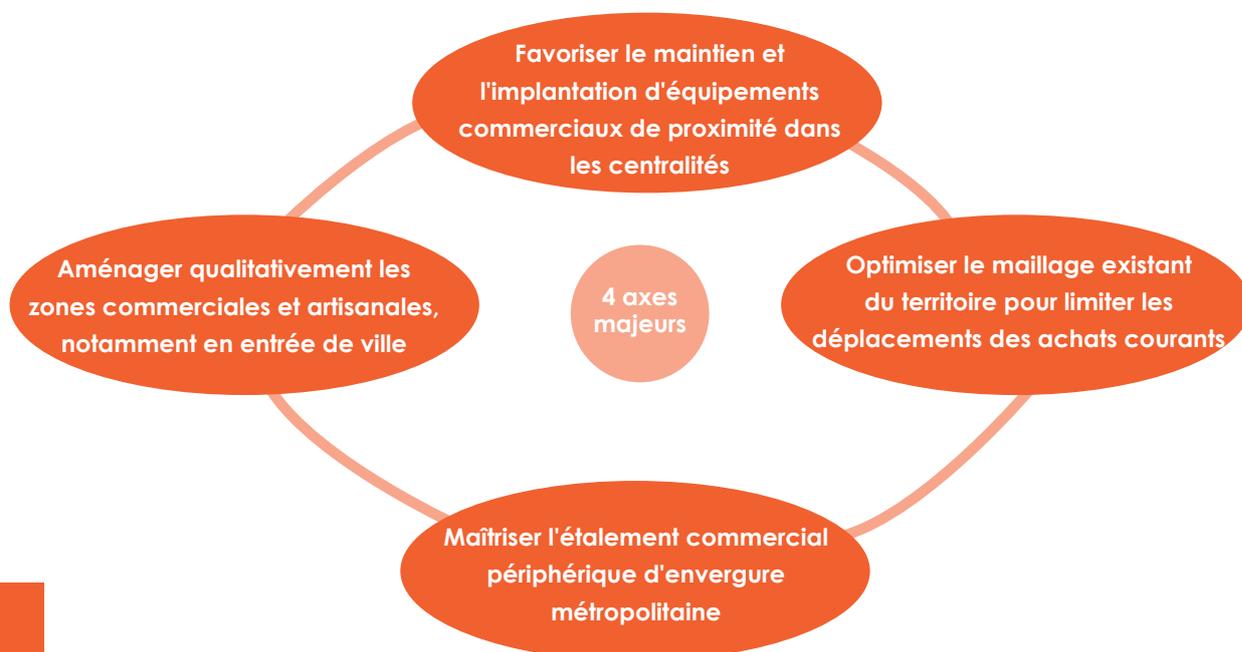
Cet indicateur correspond au nombre de Grand Commerce et à son évolution : nature d'activité, localisation, surfaces commerciales.

Mode de représentation : nombre, cartographie

Source : Commission Départementale d'Aménagement Commercial, Etude CCI du Grand Reims 2017

L'attractivité de l'équipement commercial sera analysée à partir des études des comportements d'achats menés par la CCI.

Schéma de la stratégie commerciale :





LES INDICATEURS Agri-viticole

L'enjeu à suivre : L'activité agri-viticole est-elle préservée ?

RECONNAITRE ET VALORISER LA MULTIFONCTIONNALITÉ DE L'AGRI-VITI

Evolution de l'activité agricole

Cet indicateur reprend pour partie celui sur l'évolution de la consommation foncière mais ciblé uniquement sur le volet agricole. L'évaluation de l'impact de l'artificialisation sur le vignoble classé appellation Champagne est réalisé. Un croisement est établi avec le suivi de la surface agricole utile, du nombre d'exploitations et des surfaces cultivées.

Mode de représentation : Graphique
Source : Theia CES occupation du sol Sentinel / Agreste / Chambre d'Agriculture 51 / Registre Parcellaire Graphique



↳ LES INDICATEURS Agri-viticole



Mise en application

| Types de culture | Surface cultivée au T0 |
|-------------------------------|------------------------|
| AUTRES CEREALES | 95,5 |
| AUTRES CULTURES INDUSTRIELLES | 7701,5 |
| AUTRES GELS | 1 029,2 |
| AUTRES OLEAGINEUX | 232,2 |
| BLE TENDRE | 17 183,3 |
| COLZA | 5 571,2 |
| ESTIVES LANDES | 0,9 |
| FOURRAGE | 3 718,1 |
| LEGUMES - FLEURS | 468,7 |
| LEGUMINEUSES A GRAINS | 22,07 |
| MAIS GRAIN ET ENSILAGE | 1 111,6 |
| ... | ... |
| TOTAL | 50 517,33 |

”

CE QUE DIT LE SCOT

Reconnaitre et valoriser la multifonctionnalité de l'agri-viticulture (extrait du DOO p.34)

Le SCoT défend un nouveau modèle de développement pour matérialiser les grands équilibres entre les espaces naturels, agricoles et forestiers et les espaces urbains et urbanisables. Il s'agit de valoriser les espaces naturels, agricoles et forestiers. En dehors des enveloppes urbaines (c'est-à-dire des parties actuelles urbanisées et des capacités potentielles de développement par extension) et des secteurs de constructions isolées, les espaces doivent être préservés de l'urbanisation. Cette protection s'étend sur près de 115 000 hectares qui sont ainsi protégés de l'urbanisation afin d'éviter le mitage et l'étalement urbain. Ces 115 000 hectares correspondent à un objectif chiffré de stock incompressible d'espaces agricoles naturels et forestiers à préserver.

Les espaces agricoles, naturels et forestiers majeurs en raison de leur valeur agronomique et/ou de leur sensibilité écologique, doivent être inscrits dans les documents d'urbanisme locaux en zone naturelle ou agri-viticole préservées dans le respect des réglementations des périmètres de protection ou d'inventaire en vigueur afin de ne pas porter atteinte aux habitats, espèces, équilibres écologiques et qualités agronomiques des sols.





LES INDICATEURS ENVIRONNEMENT

Les enjeux à suivre : Le fonctionnement écologique du territoire est-il renforcé ? Les conditions pour une transition énergétique et climatique sont-elles favorisées ? La sensibilité du territoire aux risques naturels est-elle prise en compte ?

Milieus naturels et fonctionnement écologique

Milieus naturels inventoriés

Cet indicateur correspond aux surfaces (en hectare) des différents milieux, hors milieux agricoles :

- boisés
- ouverts
- aquatiques

Modes de représentation : carte
Source : BD OS Grand Est



CE QUE DIT LE SCOT

En matière d'environnement et de préservation des espèces naturelles

- Valoriser le cadre de vie par des aménagements de «cœurs nature»
- Protéger et gérer durablement les ressources
- Réduire l'exposition de la population aux nuisances et pollutions
- Se prémunir face aux risques majeurs



CE QUE DIT LE SCOT

Valoriser le cadre de vie par des aménagements « cœurs nature » :

• Constituer une armature environnementale multifonctionnelle jouant plusieurs rôles (écologique, patrimoniale, économique, social)
Extrait du DOO p.42

- Créer des espaces de respiration dans l'urbanisation et en fonction de l'armature urbaine p.47 du DOO

LES INDICATEURS ENVIRONNEMENT



Zones humides effectives

Cet indicateur correspond à la surface (en hectare) des zones humides effectives sur le territoire

Modes de représentation: carte + chiffre
Source : DREAL

Éléments naturels liés au réseau hydrographique et à son cortège végétal

Cet indicateur correspond aux surfaces (en hectare) des différents milieux liés au réseau hydrographique :

- Boisés
- Ouverts
- Aquatiques

Modes de représentation: carte + chiffres
Source : BD OS Grand Est, BD Topo



Boisements dans les corridors écologiques

Cet indicateur correspond à la surface, en hectare, des boisements contenus dans les corridors majeurs identifiés par le Document d'Orientations et d'Objectifs du SCoT

Modes de représentation : carte + chiffres
Source : BD OS Grand Est

Protection et restauration des fonctionnalités écologiques

Cet indicateur correspond au nombre de réserves naturelles créées, de plans de gestion, de plans de renaturation et de mesures agro-environnementales mis en place sur le territoire.

Modes de représentation: chiffres + carte/graphique
Source : BD THEIA OCS



NATURE EN VILLE

Couvert végétal en milieu urbain

Cet indicateur correspond à la surface, en hectare, du couvert végétal rapportée à la surface de l'enveloppe urbaine, par niveau d'armature urbaine.

Modes de représentation: chiffre, graphique
Source : BD OS Grand Est

Extrait du PADD p25 → Réintroduire la nature en ville par le biais d'espaces de nature urbains est une condition indispensable pour concilier l'intensification urbaine avec la qualité du cadre de vie. La présence de nature en ville est à rechercher par la création de nouveaux espaces de nature urbains (parcs, jardins, promenades, etc.), mais également par la dissémination d'éléments de nature « isolés » dans la ville (végétalisation verticale ou horizontale, continuités arborées, arbustives ou herbacées, etc.).



CE QUE DIT LE SCOT

Respecter le cycle de l'eau et assurer une gestion durable des ressources en eau :

- Ne pas créer ou exacerber une pression trop forte sur les ressources locales ;
- Favoriser les économies d'eau ;
- Sécuriser les sites d'approvisionnement en eau potable.

PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

Volumes d'eau prélevés par usage et par ménage

Cet indicateur correspond à l'évolution des volumes d'eau prélevés :

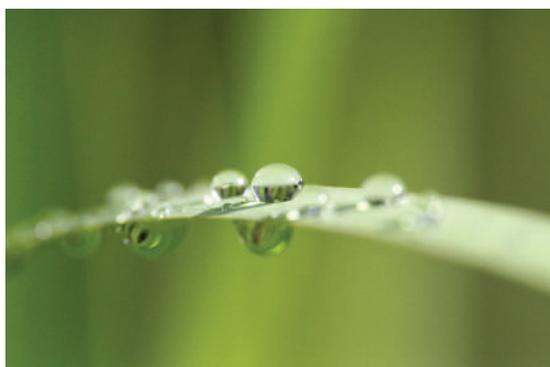
- par ménage
- par usage (agriculture, industrie, alimentation)

Modes de représentation: chiffres, graphiques
Source : Grand Reims/INSEE

Nombre de périmètre de protection de captage

Cet indicateur correspond à l'évolution nombre de captages pour l'Alimentation en Eau Potable (AEP) avec arrêté préfectoral de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) rapporté au nombre de points d'approvisionnement.

Modes de représentation: chiffres + localisation sur carte
Source : ARS





QUALITE DE L'AIR ET EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

Production d'énergie renouvelable

Cet indicateur correspond à la part des énergies renouvelables produites par type d'énergie (dont bioénergie).

Modes de représentation: nombre, pourcentage, graphique

Source : Etude des ressources en énergies renouvelables sur les bassins rémois et sparnacien, ADEME, DREAL, Observatoire régional, PCAET Grand Reims, SRADDET

Consommation énergétique du territoire

Cet indicateur correspond à la consommation énergétique globale du territoire :

- Par secteur (résidentiel, transport, tertiaire, industrie, agriculture) ;
- Par type d'énergie.

Modes de représentation: nombre, pourcentage, graphique

Source : ADEME, DREAL, Observatoire régional, PCAET Grand Reims, SRADDET

Réseau de chaleur

Cet indicateur correspond au nombre de logements et bâtiments raccordés aux réseaux de chaleur publics.

Modes de représentation: nombre, pourcentage, graphique

Source : ADEME, DREAL, Observatoire régional, PCAET Grand Reims, SRADDET

Emission de gaz à effet de serre

Cet indicateur correspond aux émissions de gaz à effet de serre par secteur d'activité (résidentiel, transport, tertiaire, industrie, agriculture).

Modes de représentation: nombre, pourcentage, graphique

Source : Atmo Grand Est

Qualité de l'air

Cet indicateur correspond au nombre de jours de dépassement des objectifs de qualité de l'air et de seuil pour l'ozone, le dioxyde d'azote et les particules en suspension (PM2.5 et PM10), ainsi que l'évolution de leur concentration.

Modes de représentation: nombre, pourcentage, graphique

Source : Atmo Grand Est

”

CE QUE DIT LE SCOT

Extrait du DOO p49 : Tendre vers la sobriété énergétique

Pour anticiper la transition énergétique, les politiques publiques d'aménagement et d'urbanisme favorisent par leur choix d'aménagement et de localisation des activités et de l'habitat, l'émergence d'un territoire économe en énergie et le développement des énergies renouvelables en facilitant les synergies entre les projets d'énergies renouvelables et les projets d'urbanisme.





Production et valorisation des déchets

Cet indicateur correspond aux volumes de déchets ménagers collectés par ménage et par an et au taux de valorisation résultant du traitement de ces déchets (matière et énergie).

Modes de représentation: nombre, pourcentage, graphique
Source : Grand Reims

PRESERVATION DE LA QUALITE DE VIE

Communes soumises à un risque majeur

Cet indicateur correspond à l'évolution du nombre de risques majeurs par commune

Modes de représentation: nombre, carte
Source : Dossier départemental des risques majeurs

Exposition à l'aléa inondation

Cet indicateur correspond aux surfaces artificialisées par le bâti dans les secteurs concernés par l'aléa inondation (en pourcentage de la surface concernée par l'aléa).

Modes de représentation: pourcentage
Source : DDT, fichiers fonciers

Risques industriels

Cet indicateur correspond aux :

- Nombre de sites industriels par catégorie (SEVESO, Installation Classé Pour l'Environnement soumises à autorisation) aux et sites agricoles (Règlement Sanitaire Départemental et ICPE) ;
- Nombre d'anciens sites industriels abandonnés ou non, susceptibles d'engendrer une pollution de l'environnement (BASIAS) ;
- Nombre de sites et sols pollués du territoire (BASOL).

Modes de représentation: nombre, pourcentage, carte
Source : BRGM, DREAL, ARS, Grand Reims (ICPE et sites pollués), Chambre d'agriculture

Risques technologiques

Cet indicateur correspond aux nombre d'établissements du territoire soumis à un Plan de prévention des risques technologiques (PPRT).

Modes de représentation: nombre, pourcentage, carte
Source : BRGM, DREAL, ARS, Grand Reims (ICPE et sites pollués), DDRM





LES INDICATEURS PAYSAGES

L'enjeu à suivre : Les caractéristiques paysagères locales sont-elles préservées et valorisées ? Les interfaces villes-campagne sont-elles gérées ?

Préserver et valoriser les caractéristiques locales paysagères.

Extrait du DOO p42 « Le SCoT privilégie une approche très large de la notion de patrimoine avec la valorisation de tous les objets patrimoniaux, matériels ou immatériels. Ces patrimoines contribuent activement à la qualité du cadre de vie et constituent des repères pour les habitants, les visiteurs, touristes entreprises et investisseurs. La richesse et la diversité patrimoniale du bassin rémois constitue un avantage notable à l'heure où la recherche d'un cadre de vie de qualité guide grandement les choix individuels. »

”

CE QUE DIT LE SCOT

En matière de préservation des paysages et de valorisation du cadre de vie

- Valoriser le cadre de vie par des aménagements de « cœurs nature »
- Protéger et gérer durablement les ressources
- Réduire l'exposition de la population aux nuisances et pollutions
- Se prémunir face aux risques majeurs

Surfaces couvertes par un outil de protection et de gestion du patrimoine et du paysage

Cet indicateur correspond au nombre, à la surface des :

- Monument Historique, site classé, monument inscrit
- Aux immeubles, séquences urbaines, places, quartiers, OAP répertorié dans les PLU patrimoniaux
- SPR PVAP, SPR PSMV, plan de paysage, plan de gestion UNESCO...)

Modes de représentation : Statistique et cartographie à la commune

Source : UDAP, DREAL, PNRMR

Evolution des lisières forestières

Cet indicateur correspond à l'évolution de la lisière forestière à TO en identifiant la cause de la modification ou détérioration

Modes de représentation : Cartographie

Source : THEIA et AUDRR

Niveau de l'artificialisation de l'Appellation Champagne

Cet indicateur correspond à la surface des nouvelles parcelles construites sur le secteur de l'Appellation Champagne :

- Logements, activités agricoles, viticoles, méthanisation, artisanales, industrielles, commerciales, équipements, locaux techniques.

Modes de représentation : Cartographie et statistique

Source : THEIA et AUDRR

Nombre de souscription de restauration du patrimoine/ fondation du patrimoine

Cet indicateur correspond aux opérations de restaurations :

- De bâtiments appartenant aux propriétaires privés et subventionnés par la fondation du patrimoine.
- De bâtiments protégés par un outil de protection (monuments historiques, PLU patrimoniaux, inscriptions)

Modes de représentation : Statistique

Source : Fondation du patrimoine, Inventaires existants, PNRMR

Nombre de points de vue

Cet indicateur correspond aux nombre de point de vue concernant des paysages caractéristiques et emblématiques :

- Doté d'outils d'interprétations (classiques, numériques tels que tables d'orientations, mobiliers...)
- Sans aménagements

Modes de représentation : Statistique et cartographique

Source : Inventaires existants, PNRMR



LES INDICATEURS PAYSAGES



Nombre et localisation des circuits de découverte

Cet indicateur correspond aux différents types de circuits touristiques et de loisirs :

- Pédestre, cyclable, nautique, viticole, militaire

Modes de représentation : Statistique et cartographique

Source : Inventaires existants, OT ,ADT,CRT, Fédération sportive,

Implantations nouvelles de signalétique de valorisation culturelle

Cet indicateur correspond aux nouveaux sites bénéficiant d'une signalétique liée à l'inscription des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne à l'Unesco.

- En amont des sites
- A l'entrée des sites

Modes de représentation : Statistique et cartographique

Source : Inventaires existants, OT, ADT, CRT, Mission CMCC Unesco



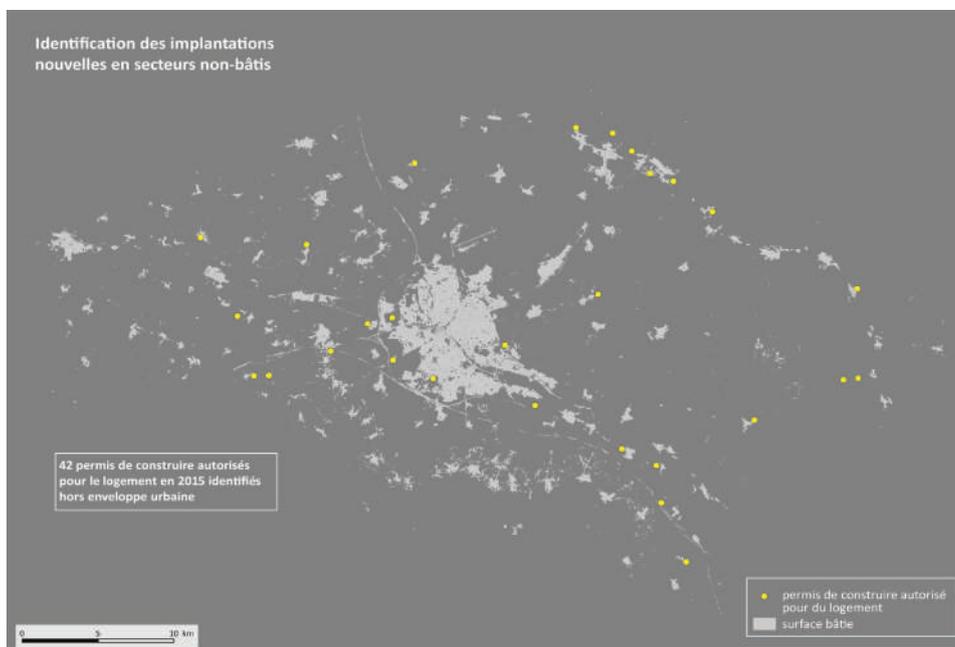
Localisation des implantations nouvelles par rapport aux coupures non bâties

Cet indicateur correspond à la situation des nouvelles constructions et des constructions existantes en évolutions (extensions) dans les espaces non bâtis hors tâche urbaine à T0 :

- Logements, activités agricoles, viticoles, artisanales, industrielles, commerciales, équipements, locaux techniques.

Modes de représentation : Cartographie des secteurs non bâtis et statistiques

Source : SITADEL2



Gérer les interfaces ville-campagne



Nombre d'études et de projets de valorisation des axes stratégiques paysagers

Cet indicateur correspond aux nombres d'études et de projets d'aménagements concernant :

- Les axes de découvertes du paysage (vues dégagées et panoramiques sur les spécificités du paysage)
- Les entrées de villes et villages

Modes de représentation : Statistique

Source : AUDRR, Grand Reims, DDT, PNRMR

Valoriser le cadre de vie par des aménagements de « cœurs nature »

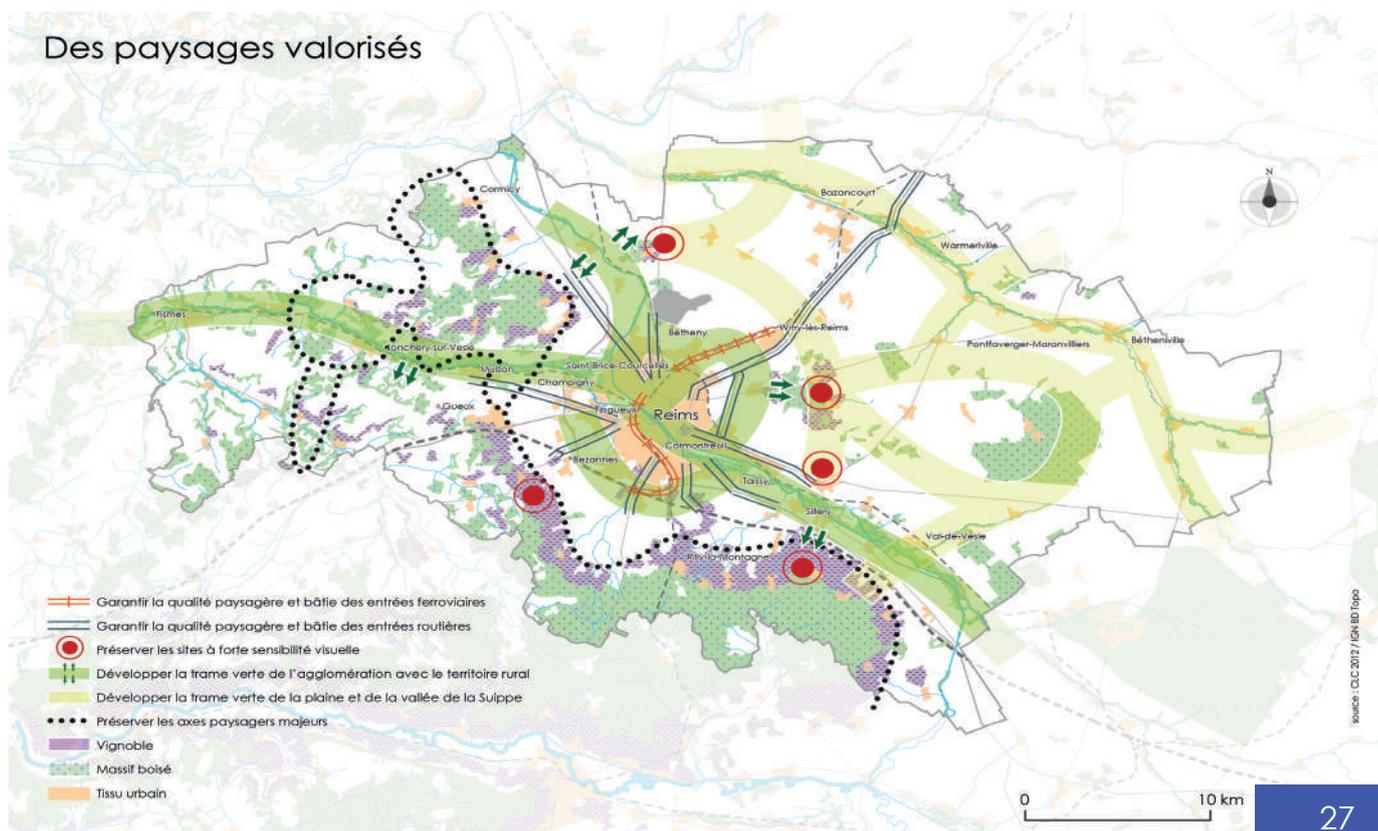
Evolution des espaces paysagers publics dans les secteurs densément bâtis

Cet indicateur correspond aux nombres de nouveaux aménagements d'espaces publics végétalisés dans le cœur historique de villes et villages :

- Places publiques
- Parcs, square, jardins

Modes de représentation : statistique et cartographie des secteurs densément bâtis

Source : THEIA/AUDRR, Grand Reims





LES INDICATEURS MOBILITÉ ET NUMERIQUE

L'enjeu à suivre : L'organisation urbaine favorise-t-elle l'accessibilité aux modes de transports alternatifs à la voiture ?

Axer le développement à proximité des secteurs desservis par les transports en commun

Urbanisation (zones d'activités et logements) des secteurs desservis par rapport aux transports collectifs

Cet indicateur correspond à la part de l'urbanisation liée à :

=> L'artificialisation des sols due aux :

-zones d'activités

-logements

=> Autour des arrêts de transports en commun :

-Urbain : bus (300m) et tramway (500m)

-Non urbain : TER et TGV (800m)

Modes de représentation : statistique (graphique) / tableau selon l'armature et les moyens de transport

Sources : SIRENE & FICHIERS FONCIERS

”
CE QUE DIT LE SCOT

En matière de mobilité

- Axer le développement urbain sur la mobilité durable
- Organiser les conditions d'une mobilité alternative à l'autosolisme
- Organiser le rabattement autour des lieux privilégiés de dessertes



Evolution de la densité de logements autour des arrêts de transports en commun

Cet indicateur correspond à l'évolution annuelle du nombre de logements par hectare autour des arrêts de transports en commun :

- Urbain : bus (300m) et tramway (500m)
- Non urbain : TER et TGV (800m)

Modes de représentation : statistique (graphique) / tableau selon l'armature et les moyens de transport

Sources : SIRENE & FICHIERS FONCIERS

Evolution du nombre d'établissements autour des arrêts de transports en commun

Cet indicateur correspond à l'évolution annuelle du nombre d'établissements autour des arrêts de transports en commun :

- Urbain : bus (300m) et tramway (500m)
- Non urbain : TER et TGV (800m)

Modes de représentation : statistique (graphique) / tableau selon l'armature et les moyens de transport

Sources : SIRENE & FICHIERS FONCIERS

Exigences de stationnement à proximité des dessertes de TC

Cet indicateur correspond au nombre de places de stationnements spécifiques offertes à proximités des transports en commun multimodaux, c'est-à-dire accessible par au moins 2 autres modes hors marche.

=> un stationnement spécifique assure principalement la fonction d'accueil des flux de rabattement à destination du point d'arrêt, et s'il se trouve compris, au moins en partie, dans un rayon de 50 mètres autour dudit point d'arrêt.

Modes de représentation : statistique (graphique) / tableau selon l'armature et les moyens de transport

Sources : SIG GRAND REIMS ET AUDRR



Evolution du nombre de points d'arrêts de transports en commun multimodaux

Cet indicateur correspond au nombre de points d'arrêts multimodaux d'une part, et au nombre de moyens de transports en rabattement vers ce point d'autre part, recensés sur une année pour chaque type de point d'arrêts (urbain et non urbain).

Modes de représentation : statistique (graphique) / tableau selon l'armature et les moyens de transport

Sources : SIG GRAND REIMS ET AUDRR

LES INDICATEURS MOBILITÉ ET NUMÉRIQUE



Accessibilité des modes de transports alternatifs à la voiture

Evolution de la part modale des transports alternatifs à la voiture dans les déplacements quotidiens

Cet indicateur correspond au nombre d'actifs réalisant leurs trajets domicile-travail avec un mode de transport donnée, relativement à l'ensemble des trajets réalisés, quel que soit le mode de transport.

Modes de représentation : statistique (graphique) / tableau selon l'armature et les moyens de transport
Source : INSEE



Evolution de la qualité de l'offre en bus et en trains

Cet indicateur correspond au nombre de services offerts par point d'arrêt multimodal, c'est-à-dire au nombre moyen d'arrêts marqués par mode de transport et pour chaque arrêt multimodal.

Modes de représentation : statistique (graphique) / tableau selon l'armature et les moyens de transport
Source : SNCF, CITURA, GRAND REIMS, REGION GRAND EST

Taux de couverture du territoire par les transports en commun

Cet indicateur correspond à la part de la population se trouvant dans la zone de rabattement des arrêts de transports en commun, c'est-à-dire 5 minutes à pieds, 5 minutes en voiture et 20 minutes en voiture pour les arrêts TER/TGV.

Modes de représentation : statistique (graphique) / tableau selon l'armature et les moyens de transport
Source : SNCF, CITURA, GRAND REIMS, REGION GRAND EST





Logements créés à proximité des arrêts de transports collectifs

Cet indicateur correspond à l'évolution du nombre de logements créés dans un rayon de 300 mètres autour des arrêts de transports collectifs

Modes de représentation :
- statistique (graphique) / tableau selon l'armature et les moyens de transport
Source : FICHIERS FONCIERS

Part des logements créés à proximité des arrêts de transport collectif

Cet indicateur correspond au nombre de logements créés dans un rayon de 300 mètres autour des arrêts de transports collectifs rapporté au nombre total de logements créés.

Modes de représentation : statistique (graphique) / tableau selon l'armature et les moyens de transport
Source : FICHIERS FONCIERS

Nombre de bornes de recharges pour les véhicules électriques

Cet indicateur correspond à l'évolution annuelle du nombre d'aménagements dédiés à la recharge des véhicules électriques, situés sur la voie public ou non.

Modes de représentation : statistique (graphique) / tableau selon l'armature et les moyens de transport
Source : DATA GOUV



CE QUE DIT LE SCOT

En matière de numérique

- Axer le développement urbain sur la mobilité durable
- Organiser les conditions d'une mobilité alternative à l'autosolisme



RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ, LA CONNEXION DES TERRITOIRES, ALTERNATIVE AUX OBLIGATIONS DE DÉPLACEMENTS

Extrait du DOO p.55 « Dans une perspective de limitation de l'usage de la voiture notamment pour les déplacements domicile-travail, réussir le déploiement du numérique est un objectif primordial compte tenu du potentiel de développement résidentiel, économique et de services lié à cette desserte. De plus, le développement de l'économie numérique impose également d'avoir une vision prospective sur le développement de ces réseaux ou du moins d'en favoriser le déploiement pour garantir l'accessibilité de demain au bassin de vie rémois »

Suivi de la couverture Haut débit et Très Haut débit mobile

Cet indicateur recense l'état de la couverture haut débit et très haut débit du territoire ventilé par niveau d'armature territoriale et grands secteurs. La couverture mobile correspond à la simulation des portées d'antennes relais des opérateurs en technologie 4G. En sont déduites les zones blanches et grises 4G. La fréquence de suivi est annuelle.

Mode de représentation : tableau chiffré + carte de couverture.

Source : France THD



Suivi de la couverture Haut débit et Très Haut débit fixe

Cet indicateur recense l'état de la couverture haut débit et très haut débit du territoire ventilé par niveau d'armature territoriale et grands secteurs. La couverture correspond à la part de locaux éligibles à une technologie haut débit et très haut débit fixe (ADSL, Câble, FTTx). La fréquence de suivi est annuelle.

Mode de représentation : tableau chiffré

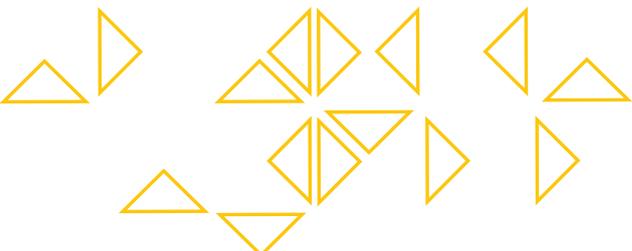
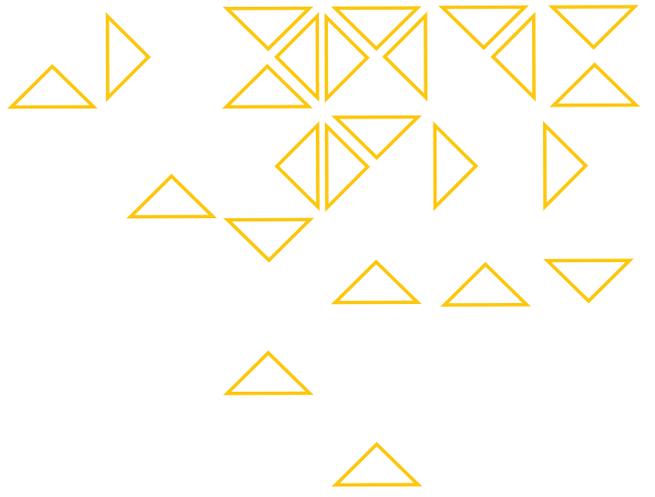
Source : France THD

Etat de la couverture haut débit et THD fixe au T0

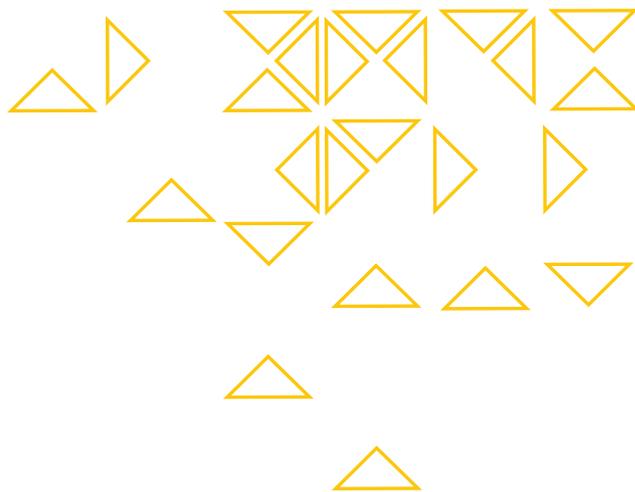
| Armature | Moyenne - taux_couv_ HD | Moyenne - 3M+ | Moyenne - 8M+ | Moyenne - 30M+ | Moyenne - FTTH |
|---------------------------|-------------------------------|------------------|------------------|-------------------|-------------------|
| BOURG APPUI | 99,79% | 90,52% | 84,60% | 61,14% | 0,00% |
| BOURG STRUCTU- RANT | 99,94% | 87,21% | 77,22% | 42,40% | 0,00% |
| COMMUNE RURALE | 99,65% | 48,82% | 35,19% | 10,17% | 0,00% |
| COMMUNE RURBAINE | 99,78% | 60,03% | 38,53% | 19,27% | 0,00% |
| POLE MA- JEUR | 100,00% | 99,90% | 99,50% | 98,40% | 32,90% |
| POLE SE- CONDAIRE | 99,95% | 95,22% | 74,47% | 37,12% | 14,37% |

| Secteur | Moyenne - taux_couv_ HD | Moyenne - 3M+ | Moyenne - 8M+ | Moyenne - 30M+ | Moyenne - FTTH |
|---------|-------------------------------|------------------|------------------|-------------------|-------------------|
| CENTRE | 99,60% | 81,76% | 72,89% | 36,39% | 4,25% |
| EST | 99,69% | 57,89% | 36,35% | 16,38% | 0,00% |
| NORD | 99,89% | 63,75% | 53,11% | 24,84% | 0,00% |
| OUEST | 99,72% | 51,98% | 33,98% | 12,73% | 0,00% |
| SUD | 100,00% | 65,32% | 50,29% | 33,78% | 0,00% |

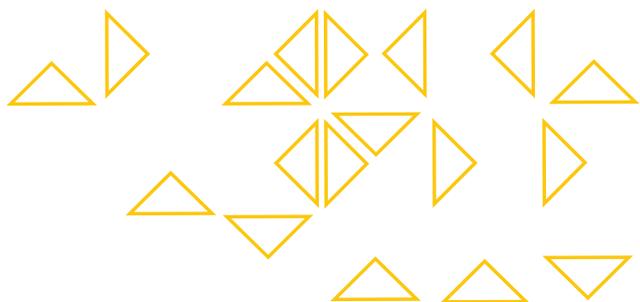




SCoT^{2R}



DIRECTEUR DE PUBLICATION : CHRISTIAN DUPONT
ÉQUIPE DE PROJET : AUDRR
PHOTOS : A. & F. HATAT / AUDRR
CONCEPTION : WAFA SEGHIR



AGENCE RÉGION DE
D'URBANISME REIMS
Développement & Prospective

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE